AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1772
FR0010417345-FS0685

21 novembre 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 novembre 2013, la société de droit danois Lundbeckfond Invest A/S[1] (Scherfigsvej 7, DK - 2100 Kobenhavn, Danemark) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 novembre 2013, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit danois Alk - Abello A/S qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir 437 841 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 2,90% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Lundbeckfond Invest A/S	218 146	1,45
Alk - Abello A/S	219 695	1,46
Total Lundbeckfond Invest A/S	**437 841**	**2,90**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions DBV TECHNOLOGIES sur le marché.

[1] Contrôlée par la fondation Lundbeck (sise, Scherfigsvej 7, DK - 2100 Kobenhavn).
[2] Sur la base d'un capital composé de 15 088 298 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.